

FCO Marchandises ou Voyageurs

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner les éléments ci-après :

- ☐ 1 photocopie couleur recto-verso de votre permis de conduire. (en cours de validité)
- ☐ 1 photocopie couleur recto-verso de votre Carte Qualification Conducteur (CQC) ou de votre carte FIMO.



Merci de transmettre les éléments par mail à l'adresse : ifp.poitiers@ecf-cerca.fr.

Information utile :

Il est fortement conseillé d'anticiper la visite médicale obligatoire ; en effet, si celle-ci est anticipée vous pourrez intégrer la formation. En revanche si la visite médicale a été faite après la date de validité inscrite sur le permis et que vous n'avez pas reçu votre nouveau permis, il ne sera pas possible de rentrer en formation.